



Pétition adressée à M. Naftali Bennett, Premier ministre d'Israël

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

JUSTICE POUR JANNA, ENFANT HARCELÉE PAR LES AUTORITÉS ISRAÉLIENNES POUR SON TRAVAIL DE JOURNALISTE

Janna Jihad, défenseure des droits humains de 15 ans, n'aspire qu'à une enfance normale. Mais elle vit à Nabi Saleh, en Cisjordanie occupée par Israël. Et une vie sous le signe de discriminations constantes n'a rien d'une vie normale. Janna avait sept ans lorsque l'armée israélienne a tué son oncle. Avec le téléphone de sa mère, elle a commencé à filmer les exactions commises par les forces israéliennes à l'égard de sa communauté et à les diffuser via les réseaux sociaux. Ainsi, à l'âge de 13 ans, elle a été reconnue comme une des plus jeunes journalistes du monde.

Les forces israéliennes procèdent à des descentes nocturnes, démolissent des logements et des écoles et répriment les populations palestiniennes qui se mobilisent pour défendre leurs droits. Les enfants palestiniens sont particulièrement touchés, un grand nombre d'entre eux étant tués et blessés. Aujourd'hui, en raison de son travail, Janna est harcelée par les autorités israéliennes et elle a subi des menaces de mort sur les réseaux sociaux. Son droit à la liberté d'expression et son droit de réunion pacifique ainsi que son droit à l'éducation sont constamment menacés.

Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons de mettre fin à la discrimination et au harcèlement exercés contre Janna et d'étendre les protections en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par l'État d'Israël, aux enfants palestiniens des territoires occupés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur amnesty.fr/actions-en-cours

| | NOM, PRÉNOM | VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL* | SIGNATURE |
|----|-------------|---------------------------------|-----------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |
| 7 | | | |
| 8 | | | |
| 9 | | | |
| 10 | | | |

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Naftali Bennett, Premier ministre d'Israël. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Naftali Bennett, Premier ministre d'Israël. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes